

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative à l'état du boulevard Prince de Liège.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Le boulevard Prince de Liège est une artère importante et fortement utilisée, qui relie le nord de notre commune, depuis la chaussée de Ninove, jusqu'au centre, pour rejoindre le quartier Aumale. Ce boulevard est dans un état désastreux : il devient de plus en plus difficile d'y circuler en toute sécurité, la voirie s'affaisse de plus en plus. De plus, plusieurs lignes de bus empruntent cette voirie. D'ailleurs, le début du boulevard, depuis la chaussée de Ninove, a dû être fermé plusieurs semaines à cause de l'effondrement de la voirie, provoquant la déviation des bus 89 et 49. Le boulevard étant fortement utilisé, cela crée des embouteillages importants sur le boulevard de la Grande Ceinture.

Cela fait plusieurs années que l'état du boulevard se dégrade au fil du temps, sans intervention de la Commune. Conséquence : il faut fermer les routes, créer des déviations, et certainement prévoir un budget conséquent pour sa rénovation.

Ma question est la suivante : quand est-il prévu de rénover le boulevard Prince de Liège ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgende antwoord:

Le boulevard a été asphalté en 2018. Le problème est qu'il y a une fondation de sable en dessous des pavés. Le boulevard ne possède ainsi pas de réelles fondations stables. A chaque fois que l'asphalte bouge, il faut remplir les trous, ce qui est réalisé avec différents matériaux. Par exemple, l'asphalte chaud tient plus longtemps que l'asphalte froid. En ce moment, un ré-asphaltage complet de cette voirie n'est pas prévu. Nous n'avons pas de budget disponible pour ce projet. Nous avons fait un projet avec la « STIB » pour la partie située à la hauteur de la rue Cyrille Buyse qui a été complètement rénovée.

Au niveau de l'entretien, on peut intervenir sur place sur les problématiques. Un des avaloirs est cassé et doit être remplacé, ce qui sera fait par « VIVAQUA ». Ainsi, nous effectuons le suivi de tous les problèmes de cette voirie.

Je ne peux annoncer ce soir qu'il existe un planning pour un asphaltage complet ou un quelconque aménagement car la Commune ne dispose pas des moyens pour un projet de cette taille.

G. BORDONARO est interpellé par le fait qu'on rénove une voirie et que cinq ans après elle soit déjà dans un tel état.

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond qu'au boulevard Prince de Liège, il ne s'agit pas d'un asphaltage mais d'un ré-asphaltage, les pavés existant toujours en dessous de la couche d'asphalte. On sait que cela ne tient que quelques années, ce qui est problématique. En attendant, il faut donc reboucher les trous.

G. BORDONARO espère que le boulevard prince de Liège ne deviendra pas un nouveau boulevard Jules Graindor qui connaît lui aussi pas mal de problèmes. Le boulevard prince de Liège est une artère très importante. Il espère que son état tiendra encore quelques années.